

Conseil régional du Centre

Session du 27 mars 2008

Vœu présenté par les groupes PS-PRG, PCF, Les Verts

Le désengagement massif de l'état met la culture en péril dans nos régions.

La culture est avec l'éducation un socle commun essentiel de l'égalité des chances, un facteur d'épanouissement des individus, un vecteur de partage et donc de solidarité. Elle est malheureusement l'objet d'une agression sans précédent de la part de l'actuel gouvernement. Des coupes budgétaires très importantes atteignent aujourd'hui le tissu associatif, les compagnies du spectacle vivant et les collectifs d'artistes et fragilisent gravement la création, la diffusion et l'action culturelle. C'est tout le tissu artistique et culturel des compagnies indépendantes, des salles de spectacles, festivals, lieux de diffusion et espaces de création innovants qui sont touchés.

Il s'agit là d'une menace pour la créativité dans notre pays, pour l'emploi et l'économie de nos territoires, pour la diversité artistique et la mixité sociale. Le désengagement de l'état a pour conséquence immédiate une réduction drastique des activités à destination des publics les plus défavorisés. Il n'a été précédé d'aucune concertation ni avec les intéressés ni avec les collectivités territoriales, régions, départements et communes partenaires de ces lieux et de ces projets. « Aucune proposition d'évolution graduelle ne leur a seulement été proposée alors qu'à aucun instant leurs bilans d'activités et l'intérêt général de leurs actions n'ont été remis en cause ».

Dans le même temps l'actuel gouvernement crée une situation de concurrence entre le secteur marchand et l'action publique contraire au principe fondateur de notre exception culturelle qui veut que l'intervention publique considère la production des biens culturels comme un bien collectif et non comme des objets marchands. Les acteurs culturels en Région et avec eux notre collectivité régionale refusent cette situation inédite et grave. Nous dénonçons le risque de démantèlement de la diversité artistique et culturelle.

La Région Centre a fait de la culture une des priorités de son développement en renforçant depuis 2005 ses interventions et les moyens qui leurs sont consacrés de façon très conséquente sur les trois exercices 2006-7-8, augmentant de 45% son budget culturel. Celui-ci atteint aujourd'hui 4 % du budget, ce qui place la Région Centre dans le peloton de tête des régions en la matière.

Notre politique culturelle est cohérente, équilibrée, ouverte à tous. Nous avons déployé sur tout le territoire presque 60 saisons culturelles qui permettent à de nouveaux et nombreux publics d'accéder à une grande diversité de manifestations culturelles de qualité dans les communes et agglomérations grandes et plus petites. C'est également le cas pour la musique avec la diffusion en tous lieux de l'orchestre régional et pour la lecture avec les mille lectures d'hiver. Nous aidons les plus jeunes à aller vers la culture avec le chéquier CLARC qui est un dispositif d'incitation remarquable dont le succès va croissant, et nous encourageons la pratique artistique avec « Aux arts lycéens et apprentis ».

Cette politique est attentive à accompagner les compagnies et associations culturelles par l'emploi avec la mise en œuvre du Cap'asso, par les aides à la création, par le conseil et l'accompagnement des projets. Notre politique en faveur du cinéma est saluée comme exemplaire au plan national

tant en ce qui concerne le soutien à une production de qualité que dans le domaine essentiel aujourd'hui de l'éducation à l'image du jeune public.

Nous menons dans le même temps les grands projets indispensables au rayonnement de notre région, développement d'un nouveau projet pour tous les publics pour le domaine de Chaumont, transfert des collections exceptionnelles du FRAC dans un équipement compatible avec ses actions régionales, nationales et internationales, déploiement sur nos 6 départements du festival Excentrique en lien avec les acteurs de la région.

Le retrait massif de l'état compromet dangereusement cet effort d'aménagement culturel et d'équilibre entre les territoires engagé par la collectivité régionale. Cette évolution brutale à la baisse des aides de l'état peut avoir pour conséquence de déstabiliser profondément le paysage culturel de notre région. Elle remet en cause la diversité de la production, de la diffusion, la rencontre des œuvres avec un public plus large. Il va de soi et j'y insiste que nous voulons poursuivre cet effort que nous avons engagé et récolter les fruits de cette action déterminée, mais nous ne pouvons pallier la défection de l'état de l'une de ses responsabilités essentielles et historiques.

La lettre de mission du président de la République adressée en août 2007 à Christine ALBANEL, ministre de la Culture et de la communication, centrée sur « l'obligation de résultat », avait annoncé la couleur. Les faits confirment, hélas, toutes les craintes que les créateurs, les professionnels culturels et, plus généralement tous les citoyens épris dans notre pays d'une culture vivante, libre et foisonnante, pouvaient avoir : l'art et la culture sont bel et bien menacés par la politique actuelle du gouvernement.

C'est toute une politique, inavouée mais déterminée de réduction de l'action publique dans la Culture sous couvert de « régulation » de la vie artistique au service d'une logique seulement comptable et financière.

Le Conseil régional du Centre, réuni le 27 mars 2008 à Orléans :

- S'inquiète du budget culturel de l'état pour 2008 qui n'est en rien compatible avec le maintien d'un niveau d'activité, de rayonnement et d'emploi compatible avec le développement de notre région
- Dénonce la suppression massive des crédits alloués par l'état à la DRAC Centre qui se traduit par une baisse de plus de 600 000 €, sachant que 6% de ces crédits sont de surcroît d'ores et déjà gelés. Ces baisses frappent l'ensemble des crédits gérés par la direction régionale et en particulier les actions de démocratisation culturelle. Elle fragilise les structures dans leurs missions, leur équilibre économique, leurs projets et leurs emplois
- Rappelle que la Région, comme l'ensemble des collectivités territoriales, parce qu'elles subissent déjà dans de nombreux domaines le désengagement de l'état et la réduction de ses recettes, ne peut se substituer au désengagement de l'état dans le domaine de la culture
- Demande au gouvernement, considérant que la culture est une priorité régionale forte en direction de ses habitants et de ses visiteurs pour l'accès de tous aux savoirs et aux biens culturels, de reconsidérer les décisions prises.